

Histoire de l'ancien bague de Nice et du pavillon de l'horloge

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

**A DESTINATION DES ENSEIGNANTS
ET DU PERSONNEL ENCADRANT
DE SORTIES SCOLAIRES OU PÉRISCOLAIRES**

Le bain et le pavillon de l'horloge

CONTACT MÉDIATION CULTURELLE
espace culturel départemental Lympia
espacelympia@departement06.fr
+33(0)4 89 04 53 14

SOMMAIRE

I.	INTRODUCTION	3
II.	REPÈRES CHRONOLOGIQUES	5
III.	HISTOIRE DU BAGNE	9
IV.	GUIDE DE VISITE	14
V.	LE BAGNE DANS LA LITTÉRATURE	18
VI.	VOCABULAIRE DU BAGNE	21
VII.	OFFRE PÉDAGOGIQUE	23
VIII.	OBJECTIFS & PISTES PÉDAGOGIQUES	25
IX.	RESSOURCES & BIBLIOGRAPHIE	28
X.	MODALITÉS DE RÉSERVATION DES VISITES (GROUPES SCOLAIRES / PÉRISCOLAIRES)	29

N.B. : les mots en gras renvoient au vocabulaire du bain, voir Chapitre VI. page 21

I. INTRODUCTION

En 1749, le roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, choisit l'anse de Lympia pour y établir le port de Nice. Le lieu, marécageux dans sa partie basse et agricole sur les coteaux, doit son nom au ruisseau de Lympia dont l'eau est, à l'époque, reconnue comme excellente.

Dès son ouverture en 1752, le port prend naturellement le nom du site.

D'importants travaux sont réalisés jusqu'en 1775 pour accueillir les navires de commerce, comprenant la construction de deux **môles** fermant l'entrée des bassins.

L'actuel espace culturel départemental Lympia est un élément du môle intérieur, achevé en 1775.

L'édifice comprend deux parties : une longue galerie en pierres de taille, voûtée et percée d'arcades, baptisée *Lou barri lonc* par les Niçois, et un élégant pavillon de style néoclassique coiffé d'un clocheton à horloge.

Son histoire commence en 1750, avec le creusement du port. Un môle fermant l'entrée du port est alors construit, abritant des **magasins de carénage** qui servent à entreposer l'outillage utilisé pour les travaux.



Détail d'une gravure d'Albanis Beaumont montrant le môle intérieur, 1787 - Bibliothèque municipale de Nice

© DR

Vers 1802, pendant la période française, le bâtiment devient un **bagne** militaire pour les soldats et une cour est aménagée pour la promenade.

En 1814, les autorités sardes lui conservent cet usage. Ce sera jusqu'en 1850 un bagne maritime, annexé à celui de Villefranche.

À partir de 1826, la monarchie sarde y réalise d'importantes améliorations comprenant notamment, pour les gardiens, la construction de deux pavillons à chaque extrémité du bâtiment : au nord le pavillon de l'horloge (1826), au sud le pavillon du bagne (1836, démoli en 1938).

Le rez-de-chaussée voûté est transformé en 1835 pour empêcher les évasions : portes avec serrures extérieures et gonds inversés, grilles à barreaux contrariés, **bat-flancs** maçonnés sur lesquels les forçats dorment enchaînés.

À l'extrémité nord, sous le pavillon de l'Horloge, une chapelle et des cellules individuelles viennent compléter cet aménagement.

Les installations étaient prévues pour « accueillir » une centaine de **forçats** et une dizaine de **gardes-chiourmes** mais ce chiffre n'a vraisemblablement jamais été atteint.

Après l'annexion de 1860, le bagne sert de prison de 1862 à 1887, pour les détenus condamnés à des peines de courte durée, avec une annexe pour les femmes logées dans les étages supérieurs du pavillon de l'Horloge.

Il connaîtra ensuite différents occupants, dont l'armée.

C'est aujourd'hui le seul bagne conservé dans son état d'origine sur le territoire français, avec ceux de Nouvelle-Calédonie et de Guyane.

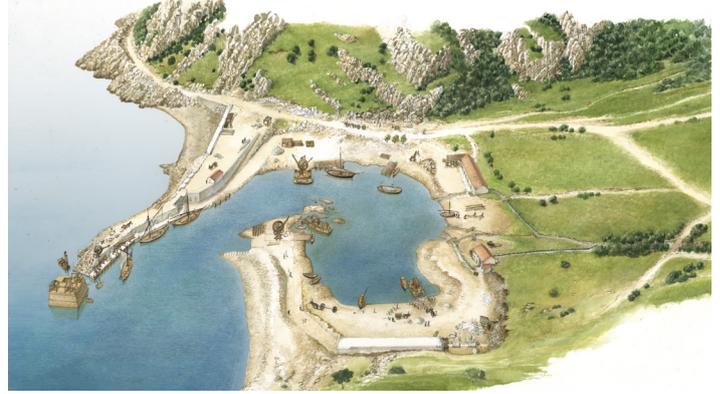
Précieux témoin de l'histoire de Nice et de son comté, l'ensemble architectural formé par le bagne et le pavillon de l'Horloge devait naturellement prendre le nom du port dont il a accompagné le développement depuis plus de 250 ans.

En le baptisant espace culturel Lympia, le Département a imaginé pour ce lieu un nouveau destin, celui d'un acteur du rayonnement culturel des Alpes-Maritimes.

II. REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Le port de Nice en 1750

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la rade de Villefranche est le seul port du comté de Nice. Les navires qui y font relâche transbordent leurs cargaisons sur de petites embarcations pour les amener à Nice. En 1749, le roi Charles-Emmanuel III décide d'établir un port ici-même, dans l'anse dite de Limpia, afin de favoriser le développement économique de ses États et de relier le Piémont à la Sardaigne, dont il est souverain.



Les travaux de creusement sont longs et coûteux. Ils font appel à la main-d'oeuvre de centaines de forçats. Le môle extérieur est réalisé selon la technique de l'époque, par ajouts successifs de caissons en bois que l'on remplit de maçonnerie une fois en place. Dès 1792, le port est ouvert au trafic commercial mais son entrée reste dangereuse par mauvais temps.

Le port de Nice en 1790

Un deuxième môle intérieur, achevé en 1775, vient protéger le bassin. Une fontaine monumentale est aménagée à son extrémité pour ravitailler les bateaux en eau douce. À partir de 1778, le quartier s'urbanise. On projette la construction, autour du port, d'une ville neuve avec des rues convergeant vers le bassin, sur le modèle architectural des Lumières.



En 1779, une grande maison de commerce, connue sous le nom d'Abudarham, est édifée sur la rive opposée. Le trafic maritime se développe fortement avant la Révolution : céréales, vin, poisson salé, tissus et denrées coloniales arrivent à Nice par la mer tandis que l'huile d'olive, les agrumes, la soie, le savon et les essences florales y sont exportées.

Le port de Nice en 1868

Après une période d'abandon pendant l'occupation française du comté de Nice, sous la Révolution et l'Empire, la monarchie sarde fait reprendre les travaux d'agrandissement du port. Le môle extérieur est prolongé en 1846 ; les quais sont embellis ; la statue du roi Charles-Félix est installée en 1828, surplombant l'acuel quai Lunel. Le bague, aménagé dans les magasins du carénage en 1799, est agrandi entre 1827 et 1836.



Des usines s'installent à proximité. Surtout, on adopte un plan régulateur du quartier sur un modèle inspiré de Turin. Les plans des façades de la place Île-de-Beauté sont approuvés en 1844. Cependant, le port reste insuffisant pour accueillir le trafic qui s'accroît considérablement après l'annexion du comté de Nice à la France en 1860.

Le port de Nice en 1914

À la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle, le port Lympia fait l'objet de grands travaux d'agrandissement qui vont lui donner son aspect actuel. Le môle extérieur est prolongé de plus de 340 m, en 1874 et en 1908, pour créer un vaste avant-port et de nouveaux quais. Entre 1884 et 1889, les bassins sont prolongés vers l'intérieur et, en 1898, la maison Abudarham est démolie.



Cette période voit aussi disparaître le môle intérieur, qui gênait la manoeuvre des navires. Un réseau de voies ferrées et des grues sont installés pour faciliter le déchargement des navires qui approvisionnent Nice en charbon et en matériaux de construction et permettent le remplissage de leurs cales avec le ciment de l'usine de Contes.

Le port de Nice en 1960

Après les destructions de la Deuxième guerre mondiale, le trafic de marchandises continue de progresser mais se concentre sur le ciment. Cette activité procure de l'emploi aux nombreux travailleurs qui oeuvrent sur le port, en commençant par les dockers, à la conscience ouvrière bien affirmée. C'est en 1959 qu'arrive le premier car-ferry reliant le continent à la Corse, le *Napoléon*, qui embarque 1 200 passagers et 100 véhicules



Dès lors, la fonction touristique du port de Nice va s'affirmer, en devenant chaque année la première étape de la route des vacances pour des dizaines de milliers de touristes, et en accueillant toujours plus d'unités de plaisance le long de ses quais.

1750 :

Construction du premier tronçon du môle du carénage (les «magasins du carénage» qui deviendront le futur bague) et création d'un bague pour fournir la main d'oeuvre au chantier de construction du port Lympia (situé rive occidentale, au sud des bâtiments des Affaires maritimes).

1775 :

achèvement du môle du carénage.

1792, septembre :

occupation du comté de Nice par la France et fin du premier bague.

1799 - 1802 :

transformation des magasins du carénage en bague militaire.

1810 ou 1811 :

fermeture du bague militaire.

1814, mai :

retour des Sardes.

1814, automne :

ouverture d'un bague pénal par les Sardes.

1826 :

prolongement du bâtiment vers le nord, construction du pavillon de l'horloge, de l'escalier.

1835-1836 :

travaux dans les parties intérieures (bat-flanc) et portes.

1837, avril :

livraison du pavillon sud.

1837 :

aménagement de la chapelle du bague.

1850 :

fermeture du bague pénal sarde.

1860 :

annexion du comté de Nice à la France.

1862 :

aménagement du bague en prison pour des peines de courte durée.

1887 :

aménagement de la prison en caserne.

1935 :

affectation du bâtiment aux services maritimes des Ponts-et-Chaussées.

1938 :

démolition du pavillon sud.

1943, le 16 septembre :

inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

2009 et 2012 :

acquisition par le conseil départemental des Alpes-Maritimes du pavillon puis du rez-de-chaussée.

2017 :

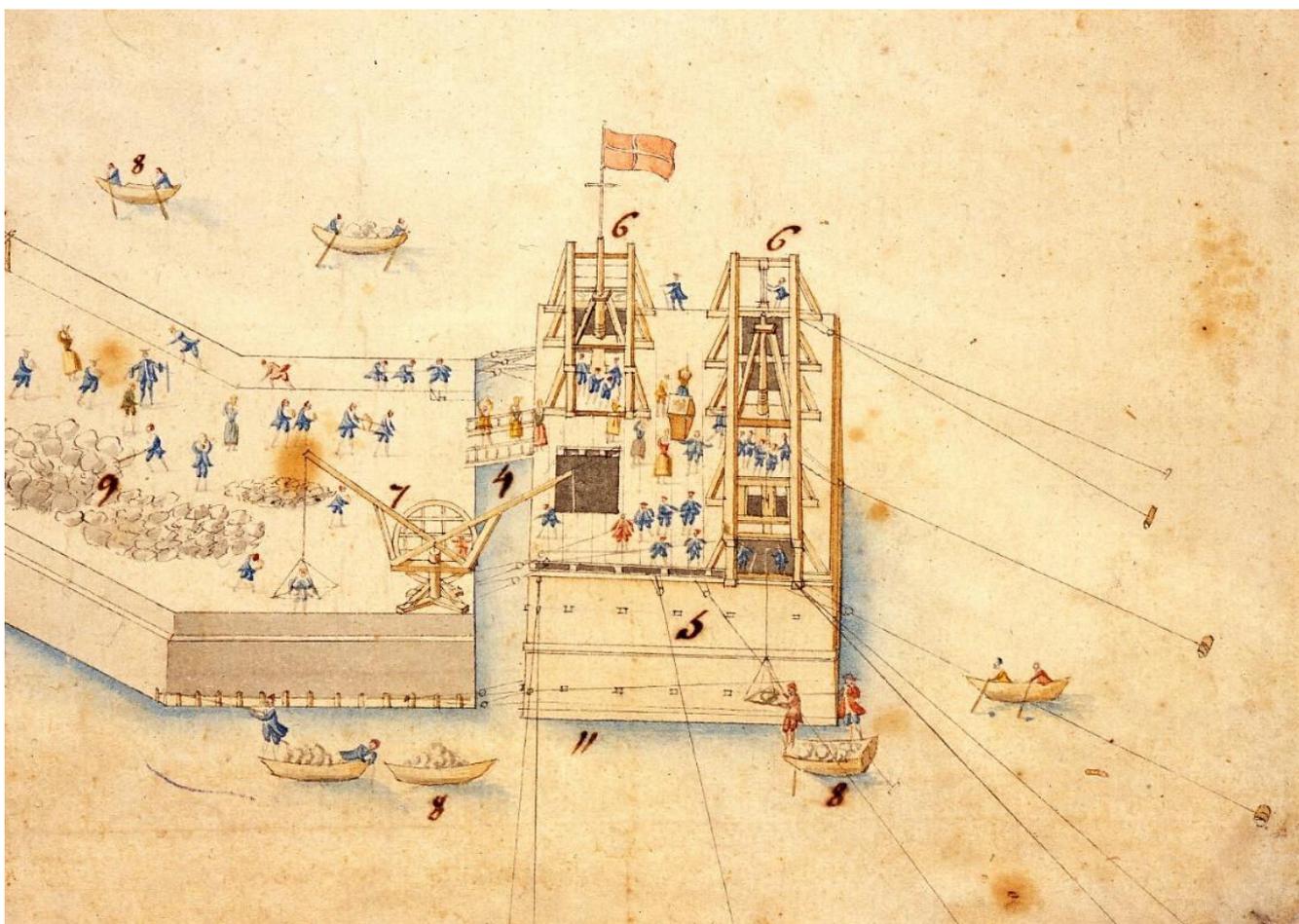
ouverture de l'espace culturel départemental Lympia

III. HISTOIRE DU BAGNE

1. LE BAGNE DE NICE

En 1749, le roi Charles-Emmanuel III décide d'implanter un port dans l'anse de Limpia, à l'est de la colline du Château. L'importance du chantier, colossal eu égard aux moyens techniques dont on disposait à l'époque, nécessite de faire appel à une importante main d'œuvre. Ce sont des forçats, mais aussi des esclaves et des condamnés à la chaîne qui vont fournir le plus gros des effectifs, accompagnés par des soldats, des femmes et du personnel spécialisé comme des plongeurs que l'on recrute à Malte, des mineurs, des menuisiers, des maçons.

Les forçats sont mis à disposition du consortium d'entreprises chargé du projet. Ils assurent les travaux les plus durs : terrassement, extraction de pierres, mise en mouvement des **machines à cuillères** et des grues à l'aide de **cages à tympan**. Ces hommes apparaissent dans un plan, dressé en 1750, montrant la conduite des travaux avec une grande précision. À côté des soldats et des femmes – ces dernières chargées de couffins de terre - on distingue de nombreux forçats, habillés de vêtements et de bonnets rouges.



Détail du plan des travaux du port de Lympia montrant le remplissage d'un caisson du môle extérieur, vers 1750.

Bibliothèque du chevalier de Cessole, ville de Nice, 1Fi 168

Un galérien vêtu de rouge est visible près du chiffre 8. On remarque également des soldats (en bleu) et des femmes chargés de couffins de terre.

Jusqu'en 1792, plusieurs centaines d'hommes se trouvent en permanence employés au creusement du port, à l'édification des môles puis à des travaux d'entretien rendus nécessaires par l'envasement ou par les dégâts dus aux coups de mer. À Nice ou à Villefranche, certains forçats ont exercé par le passé des métiers recherchés : mineur, scieur de long, charretier ou marin. Ils vont également réaliser, entre 1771 et 1773, la liaison entre le port et la ville en contournant le massif rocheux de Rauba-Capeù. Loués à des entrepreneurs privés, ils sont employés sur des chantiers de travaux publics, font du lest pour les bateaux ou participent à la construction des magasins et des immeubles d'habitation édifiés autour du port, comme la maison Abudharam, pour laquelle 50 galériens sont employés.

L'éloignement du bagne de Villefranche conduit les autorités à aménager un bagne de façon sommaire sur la rive occidentale du port. Des baraques sont construites au pied de la première carrière creusée dans la colline du Château, c'est-à-dire à l'ouest de l'ancienne église du port et au sud du palais de la Marine, actuellement à la hauteur des immeubles numéros 22 et 24 du quai Lunel. À la Restauration, l'église sera rendue au culte puis érigée en paroisse le 7 juillet 1823 sous le titre de la Concession, avant d'être démolie et remplacée par l'actuelle église Notre-Dame-du-Port en 1853.

2. CONDITIONS DE DÉTENTION

À L'ORIGINE, LES GALÈRES

La peine des galères, à perpétuité ou à temps, fait partie des peines mises en place par la royauté sarde à travers les Lois et Constitutions de 1723, confirmées en 1770 par les Royales Constitutions. La rigueur des tribunaux - sénats de Piémont, de Savoie et de Nice, Chambre royale de Turin, conseils de guerre - est souvent extrême, notamment pour les contrebandiers, les faux-monnayeurs et les militaires déserteurs. Il n'y a pas toujours de cohérence entre le crime et la sanction. Ainsi, le vol d'une poule, l'oisiveté, le vagabondage, le libertinage, une « mauvaise qualité » peuvent valoir aux intéressés un minimum de cinq ans de galère, parfois plus. Les condamnations à perpétuité ne sont pas forcément liées à des homicides.

Les prisonniers, marqués au fer chaud à l'épaule droite (initiales T pour les condamnés à temps, TP pour les condamnés à vie), sont envoyés aux galères de Villefranche, en convois que l'on appelle « la **chaîne** ». Ce trajet de 225 km, organisé deux fois par an en juin et en octobre, est une première épreuve, à la fois physique et psychologique pour ces hommes. Enchaînés les uns aux autres, certains tombent malades et doivent être laissés en prison dans les villes traversées d'autres meurent en route, surtout au passage du col de Tende. Ils traversent les villages sous les jurons et les crachats des populations.

L'ENTRÉE AU BAGNE

À son arrivée, le prisonnier est reçu par une commission qui contrôle son identité et dresse son procès-verbal ; son signalement et la cause de sa condamnation sont inscrits dans un imposant registre, conservé aujourd'hui aux Archives de la Marine à Toulon (Service historique de la Défense).

On peut y lire par exemple qu'un voleur de poule est condamné à trois années de travaux forcés. Il est ensuite dépouillé de ses vêtements, lavé, rasé et tondu. Puis, il reçoit son trousseau et devient alors officiellement un bagnard. Ce trousseau se compose d'une casaque de laine, de deux chemises, de deux caleçons, d'une vareuse, d'une paire de bas et de souliers et du fameux bonnet rouge ou vert. Le bonnet rouge est porté par les condamnés à temps, c'est-à-dire à une peine d'une durée limitée, tandis que le bonnet vert est porté par les condamnés à perpétuité. Le prisonnier pourra laver ses vêtements tous les dimanches. Une fois habillé, le forçat reçoit son matricule, porté sur une plaque fixée à son bonnet. Le bagnard est **accouplé** à un autre prisonnier par une chaîne reliée à la manille (anneau de fer rivé audessus de la cheville).

LE PERSONNEL DE SURVEILLANCE

Le bagne est dirigé par le capitaine du port, secondé par son lieutenant et un adjudant, ce dernier étant directement en charge du fonctionnement du bagne. D'autres fonctionnaires participent au bon fonctionnement des bagnes. À Villefranche, il s'agit d'un médecin, d'un chirurgien, d'un **cam-busier** ou infirmier, et de deux **chapelains**, à Nice, d'un chapelain et d'un chirurgien.

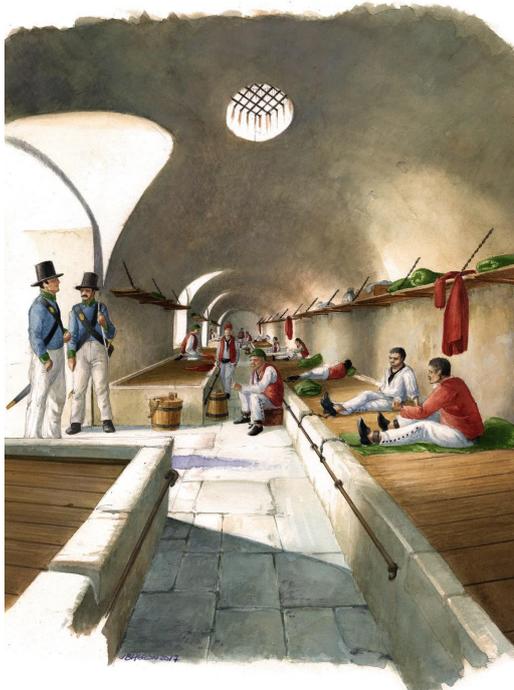
Le personnel de surveillance est réparti en plusieurs grades qui sont les suivants : chef garde-chiourme, garde-chiourme, chef-argousin, **argousin** et sous-argousin ou compagnon-argousin. Les gardes-chiourme assurent la surveillance des forçats tandis que les argousins sont plus spécifiquement chargés de ferrer et déferrer les forçats, de vérifier les chaînes, fers et manilles et de les fouiller régulièrement à la recherche d'un outil dissimulé. Dès 1816, on fixe le nombre de gardiens en fonction de l'effectif des détenus, c'est-à-dire un chef garde-chiourme, huit gardes-chiourme, un argousin et un sous-argousin pour cent condamnés.

Le personnel pénitentiaire porte un uniforme identique quel que soit son grade. En 1816, il comporte une veste de drap bleu foncé avec le col vert, un pantalon de marin également bleu foncé, un chapeau haut, une cocarde et des gants blancs. Un galon argenté cousu sur leurs manches distingue des autres gardiens les chefs-gardes et les argousins. Une somme de 5 liras est prélevée sur leur solde pour payer l'entretien de leur vestiaire. Ils sont armés, selon leur grade, de fusils avec baïonnettes et de sabres (les gardes-chiourme), ou seulement de sabres (les argousins).

Les soldes des personnels des bagnes vont du simple au double. Elles sont complétées par une ration de pain journalière, quel que soit le grade, et par un logement en caserne pour les célibataires. En 1816, un compagnon-argousin perçoit 300 liras annuelles, un argousin 360, un garde-chiourme 416, un écrivain de frégate 450, un adjudant avec le grade de sous-lieutenant, un médecin, un chapelain ou un chirurgien 600. Cependant, ces rémunérations restent insuffisantes pour les mettre à l'abri de toute tentative de corruption ou de trafic avec les forçats, en dépit de la surveillance dont ils font l'objet.

Par ailleurs, la profession de garde-chiourme ou d'argousin n'est pas sans danger. Ils peuvent subir des violences physiques de la part de forçats ou périr suite à un accident comme dans la nuit du 24 au 25 décembre 1822 où trois d'entre eux se noient dans la darse de Villefranche. De plus, en cas d'évasions de forçats, l'administration met en cause leur responsabilité. La sanction habituelle est une mise à la chaîne pendant une période allant de quelques mois à une année.

3. LE QUOTIDIEN DES BAGNARDS



L'intérieur du bagnon vers 1840,
aquarelle de Jean-Benoît Héron, 2017

DU JOUR À LA NUIT, QUOTIDIEN DU BAGNARD

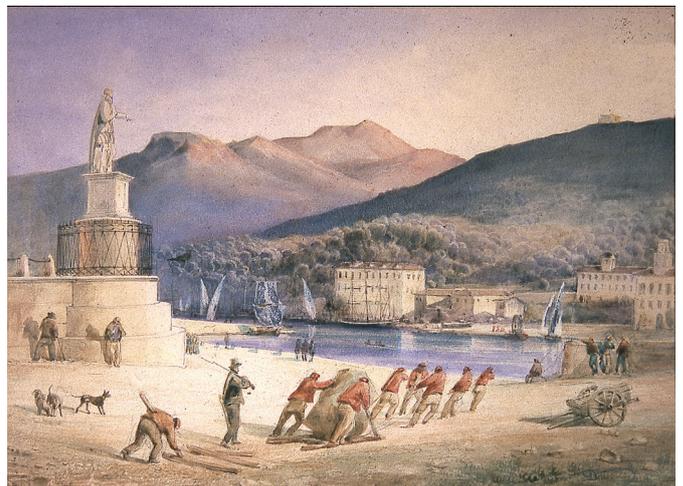
L'essentiel du temps des forçats est employé aux travaux du port. Réveillé à 5 heures en été, à 6 heures en hiver, le forçat est soumis à la vérification des fers, avant de rejoindre son lieu de travail, vers 7 ou 8 heures. Les détenus rentrent au bagnon pour le repas à 11 heures 30 puis repartent à 13 heures, du 15 novembre au 15 mai, et à 14 heures aux saisons les plus chaudes. Le retour au bagnon n'a pas lieu avant 18 heures, afin de réintégrer le bagnon et attendre le souper. L'heure du coucher est fixée par le règlement : 20 heures du 22 septembre au 20 mars et 21 heures le reste de l'année. Cependant, dès 19 heures, les chaînes des forçats sont assujetties aux pieds des **tollards** par les mousses, grâce à une tringle en fer, le **ramas**, coulissant dans des anneaux. Ceux-ci sont toujours visibles sur les bat-flanc de la **chambre** sud à Nice. Ce rythme est à peine modifié le dimanche, où les bagnards oeuvrent jusqu'à 13 ou 14 heures.

LES TRAVAUX DES BAGNARDS

Les tâches exécutées par les forçats sont regroupées sous le terme de **fatigue** et se répartissent en deux catégories.

La grande fatigue, lot de la majorité des prisonniers, consiste à exécuter des travaux pénibles, de force, comme le curage du port qu'il faut répéter à intervalles réguliers. Les bagnards sont enchaînés et parfois attelés pour tirer de lourdes charges.

La petite fatigue est réservée à une minorité de bagnards et consiste à effectuer des travaux moins pénibles, nécessitant une qualification ou une expérience professionnelle. Des détenus qualifiés se retrouvent ainsi dans divers ateliers du port (voilerie, corderie...). Ces « forçats-ouvriers » sont employés à des tâches précises, correspondant au métier qu'ils exerçaient dans le civil et pour lesquelles ils perçoivent un petit salaire. Ces économies sont conservées par la caisse du bagnon ; le détenu ne peut garder plus d'une lire sur lui par crainte d'évasion.



Le Port de Nice, Louis-Joseph Legall-Dutertre, aquarelle, encre et crayon, vers 1840

Collection particulière

Les forçats charrient un bloc de rocher sous la surveillance d'un garde-chiourme.

LE RÉGIME ALIMENTAIRE DU BAGNARD

Manger est vital pour le forçat s'il veut pouvoir survivre à la dureté de ses conditions de vie. La base de la nourriture est le pain (environ 795 grammes de pain, deux fois par jour) et la soupe que l'on sert à midi et le soir. Les règlements précisent qu'elle se compose de riz, de pâtes ou plus rarement de pommes de terre, auxquels on ajoute haricots et fèves, le tout préparé avec de l'huile d'olive de bonne qualité ou du lard. En été, des légumes sont ajoutés à ce régime.

Les repas s'enrichissent après 1840. On sert des haricots et pâtes fraîches le samedi, du lard, des oignons et des légumes le dimanche. Le vin est réservé aux travailleurs qui bénéficient en outre de fromage et de rations plus importantes. Ce régime alimentaire, qui manque cruellement de produits frais et de viande, est complété par du vinaigre afin de lutter contre le scorbut.

Les bagnards qui touchent un salaire peuvent améliorer leur ordinaire en achetant des aliments auprès d'un revendeur à l'intérieur du bagne.

L'HABILLEMENT DU BAGNARD

L'habillement du bagnard est tout d'abord fonctionnel. Ce sont des vêtements de travail, faits de grosse toile, qui doivent servir par tous les temps. Ils permettent le port de la chaîne : caleçon et pantalon sont fendus pour pouvoir les enlever, ce qui explique la présence de gros boutons le long de la jambe.

Enfin, la couleur rouge de leur veste rend les forçats visibles de loin, et la couleur de leur bonnet identifie leur degré de dangerosité.

Sous l'Empire et le régime sarde, à partir de 1815, le vestiaire du bagnard comprend seulement deux caleçons, deux chemises, une casaque, des souliers ferrés, un pantalon, un bonnet de laine, une pèlerine à capuchon et une couverture.

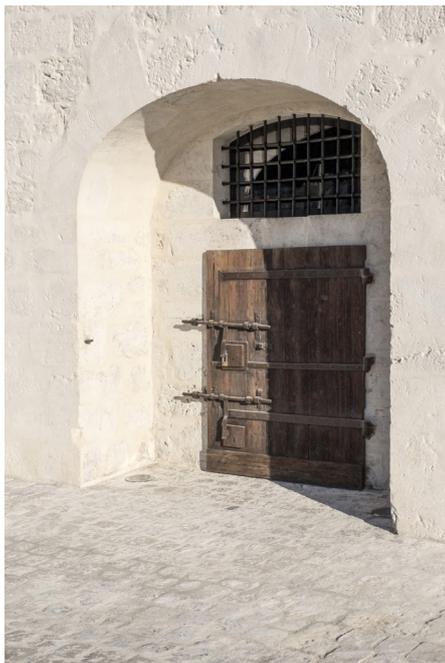
Dans les dernières années d'existence du bagne, à partir de 1841, le trousseau du forçat s'étoffe d'une capote longue, une veste rouge, trois pantalons en tricot et en toile d'Olonne, des guêtres, des tricots de peau, un bonnet, trois chemises, deux paires de chaussures, deux paires de chaussons en laine, deux foulards rouges. Pour dormir, leur literie inclut une paillasse, une couverture, un traversin et deux draps. Les détenus disposent de quelques objets personnels : une bourse pour conserver un peu d'argent, une gourde, un livre de comptes, un livre de dévotion, des aiguilles et du fil.

IV. GUIDE DE VISITE

Voici un guide de visite illustré, vous aidant à réaliser une visite en autonomie. Pour faciliter votre visite et limiter les déplacements de votre groupe scolaire dans ce bâtiment étroit, nous conseillons au professeur en charge de la classe d'enregistrer seul ses élèves auprès de la billetterie. Il pourra ensuite retourner à l'extérieur, dans l'ancienne cours du bagne. Celle-ci commence depuis la cour du bagne, avec l'explication du bâtiment vu de l'extérieur.

A. LE MÔLE INTÉRIEUR

Le môle intérieur est une galerie sous voûte en pierre de taille. Les murs du bagne sont très épais. A l'époque du bagne, tout un système de protection a été mis en place afin de rendre les évasions difficiles, voir, impossibles. La cour du bagne était notamment entourée d'un muret agrémenté de postes de surveillance.



A.1 LES PORTES DU BAGNE

Les portes du bagne sont faites de bois. Elles sont lourdes et épaisses. Elles sont montées à gonds inversés (un gond à l'endroit, un gond à l'envers, un gond à l'endroit), rendant impossible leur dégondage depuis l'extérieur.

De plus, elles sont agrémentées de fermetures à cadenas.



A.2 LES GRILLES

Les grilles sont présentes sur toutes les ouvertures. Les barreaux ne peuvent être ciés car ils sont montés avec des anneaux horizontaux et verticaux.

B. LE REZ-DE-CHAUSSÉE INTÉRIEUR

L'accès à l'intérieur du bague se fait par l'ancienne chapelle du bague (actuel accueil-boutique). Invitez vos élèves à lever les yeux pour constater les traces des fresques de la chapelle, avant de pénétrer dans l'intérieur du môle.



B.1 L'ANCIENNE CHAPELLE DU BAGNE

La chapelle du bague a été restaurée en 2020. Des traces de fresques ont été retrouvées sur son plafond. Le style est néo-classique italien.

B.2 LA GALERIE SOUS VOÛTE

En premier lieu, cette galerie fût un magasin de carénage destiné à l'entrepôt de matériel dédié à la construction du port et l'entretien des bateaux. Elle fut ensuite découpée en quatre chambrées.

La chambrée sud est la mieux préservée, avec ses bat-flanc en maçonnerie. Des goulottes sont aménagées dans le parapet des bat-flanc afin de pouvoir laver à grande eau. Une gorge taillée dans la pierre permettait de maintenir une couverture de planches.

Ce lit était appelé un «tollard» (du mot «taula», qui signifie «planche»). La chaîne des bagnards était accrochée à une tige qui passait dans les anneaux, que l'on appelait «ramas».



C. L'ESCALIER INTÉRIEUR ET LA TOMBE

Après avoir visité le môle intérieur, ressortez par la chapelle et prenez l'escalier intérieur (sur votre droite en sortant).

C.1 L'ESCALIER DES GARDES-CHIOURMES

L'escalier était surnommé escalier des « gardes-chiourmes » car il leur permettait de rejoindre leurs postes de garde mais aussi leurs lieux de vie, situés dans le pavillon de l'horloge.

C.2. LA TOMBE

Sous l'escalier se trouve un cachot que l'on appelait «la tombe». Elle appartient aujourd'hui au Yacht Club. Elle ne possède qu'une seule porte et est dépourvue de fenêtres. On y enfermait les bagnards pour mauvais comportement.

D. LA TERRASSE

Sur la terrasse, une vue imprenable du port s'offre à vous. Vous retrouverez également les panneaux en émail qui expliquent l'évolution du port de Nice. Le toit du môle avait un rôle défensif. Tout le long de son mur, des canons étaient présents car les attaques barbaresques étaient récurrentes jusqu'en 1830.

D.1 L'AQUEDUC ET LA FONTAINE MONUMENTALE

L'aqueduc permettait d'alimenter la fontaine monumentale à l'extrémité du môle intérieur. Il était situé au fond du fossé est du môle.

C'est une construction soigneuse en briques, sur de petites arches. L'eau emprunte ensuite un conduit à l'intérieur du môle. A intervalles réguliers, des piquages alimentent des fontaines et des robinets tout au long du môle, à l'usage des marins qui y font la cuisine.

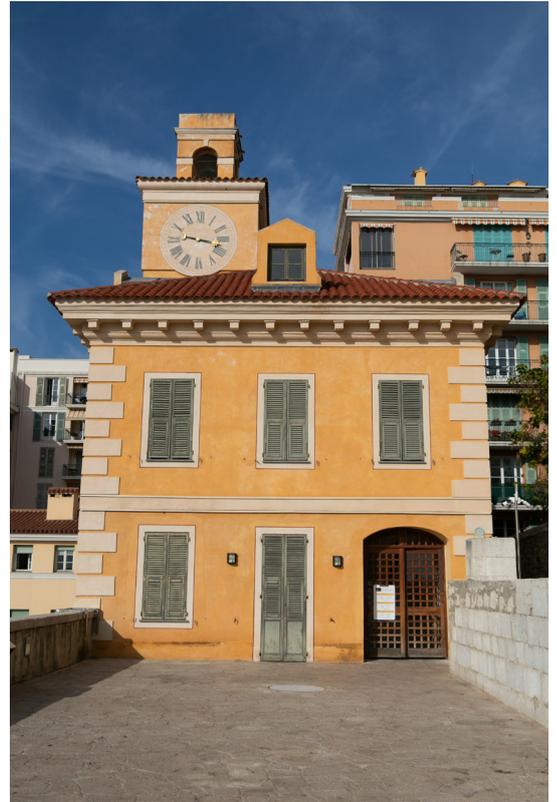
La fontaine elle-même était conçue de façon monumentale et, à l'époque, sa grandeur de 8 mètres de haut sur 6 mètres de large, impressionne les visiteurs.

L'aqueduc est aujourd'hui comblé.

D.2 LES PAVILLONS

Le pavillon de l'horloge a été construit en 1826 et le pavillon sud, aujourd'hui détruit, en 1837. L'horloge du pavillon a la particularité d'être à aiguille unique. Le cadran qui donne sur la terrasse fonctionne toujours. Pour le lire, il suffit de regarder l'aiguille du soleil si on est en plein jour, ou l'aiguille de la lune si on est en pleine nuit. On ne sait pas s'il y avait un ou 3 cadrans. L'horloge réglait la vie du bague et du port.

Le pavillon sud se trouvait à l'autre extrémité de la terrasse. On y avait installé les logements des garde-chiourmes et l'infirmierie.



V. LE BAGNE DANS LA LITTÉRATURE

Corpus de trois textes autour de la figure du bagnard (Français, collège)

1) *Le dernier jour d'un condamné à mort* de Victor Hugo (1829)

Au chapitre XIII, le narrateur, condamné à mort, assiste au départ des forçats pour le port de Toulon.

Midi sonna. Une grande porte cochère, cachée sous un enfoncement, s'ouvrit brusquement. Une charrette, escortée d'espèces de soldats sales et honteux, en uniformes bleus, à épaulettes rouges et à bandoulières jaunes, entra lourdement dans la cour avec un bruit de ferraille. C'était la chiourme et les chaînes. Au même instant, comme si ce bruit réveillait tout le bruit de la prison, les spectateurs des fenêtres, jusqu'alors silencieux et immobiles, éclatèrent en cris de joie, en chansons, en menaces, en imprécations mêlées d'éclats de rire poignants à entendre. On eût cru voir des masques de démons. Sur chaque visage parut une grimace, tous les poings sortirent des barreaux, toutes les voix hurlèrent, tous les yeux flamboyèrent, et je fus épouvanté de voir tant d'étincelles reparaître dans cette cendre. Cependant les argousins, parmi lesquels on distinguait, à leurs vêtements propres et à leur effroi, quelques curieux venus de Paris, les argousins se mirent tranquillement à leur besogne. L'un d'eux monta sur la charrette, et jeta à ses camarades les chaînes, les colliers de voyage, et les liasses de pantalons de toile. Alors ils se dépecèrent le travail ; les uns allèrent étendre dans un coin de la cour les longues chaînes qu'ils nommaient dans leur argot les ficelles ; les autres déployèrent sur le pavé les taffetas, les chemises et les pantalons ; tandis que les plus sagaces examinaient un à un, sous l'œil de leur capitaine, petit vieillard trapu, les carcans de fer qu'ils éprouvaient ensuite en les faisant étinceler sur le pavé. Le tout aux acclamations railleuses des prisonniers, dont la voix n'était dominée que par les rires bruyants des forçats pour qui cela se préparait, et qu'on voyait relégués aux croisées de la vieille prison qui donne sur la petite cour. Quand ces apprêts furent terminés, un monsieur brodé en argent, qu'on appelait monsieur l'inspecteur donna un ordre au directeur de la prison ; et un moment après, voilà que deux ou trois portes basses vomirent presque en même temps, et comme par bouffées, dans la cour, des nuées d'hommes hideux, hurlants et déguenillés. C'étaient les forçats. À leur entrée, redoublement de joie aux fenêtres. Quelques-uns d'entre eux, les grands noms du bagne, furent salués d'acclamations et d'applaudissements qu'ils recevaient avec une sorte de modestie fière. La plupart avaient des espèces de chapeaux tressés de leurs propres mains avec la paille du cachot, et toujours d'une forme étrange, afin que dans les villes où l'on passerait le chapeau fit remarquer la tête. Ceux-là étaient plus applaudis encore. (...) La grille de la petite cour se rouvrit. Un gardien fit l'appel par ordre alphabétique ; et alors ils sortirent un à un, et chaque forçat s'allia ranger debout dans un coin de la grande cour, près d'un compagnon donné par le hasard de sa lettre initiale. Ainsi chacun se voit réduit à lui-même ; chacun porte sa chaîne pour soi, côte à côte avec un inconnu ; et si par hasard un forçat a un ami, la chaîne l'en sépare. Dernière des misères ! Quand il y en eut à peu près une trentaine de sortis, on referma la grille. Un argousin les aligna avec son bâton, jeta devant chacun d'eux une chemise, une veste et un pantalon de grosse toile, puis fit un signe, et tous commencèrent à se déshabiller. Un incident inattendu vint, comme à point nommé, changer cette humiliation en torture. Jusqu'alors le temps avait été assez beau, et, si la bise d'octobre refroidissait l'air de temps en temps aussi elle ouvrait ça et là dans les brumes grises du ciel une crevasse par où tombait un rayon de soleil. Mais à peine les forçats se furent-ils dépouillés de leurs haillons de prison, au moment où ils s'offraient nus et debout à la visite soup-

conneuse des gardiens, et aux regards curieux des étrangers qui tournaient autour d'eux pour examiner leurs épaules, le ciel devint noir, une froide averse d'automne éclata brusquement, et se déchargea à torrents dans la cour carrée, sur les têtes découvertes, sur les membres nus des galériens, sur leurs misérables sayons étalés sur le pavé. En un clin d'œil le préau se vida de tout ce qui n'était pas argousin ou galérien. Les curieux de Paris allèrent s'abriter sous les auvents des portes. Cependant la pluie tombait à flots. On ne voyait plus dans la cour que les forçats nus et ruisselants sur le pavé noyé. Un silence morne avait succédé à leurs bruyantes bravades. Ils grelottaient, leurs dents claquaient ; leurs jambes maigries, leurs genoux noueux s'entrechoquaient ; et c'était pitié de les voir appliquer sur leurs membres bleus ces chemises trempées, ces vestes, ces pantalons dégouttant de pluie. La nudité eût été meilleure. Un seul, un vieux, avait conservé quelque gaieté. Il s'écria, en s'essuyant avec sa chemise mouillée, que cela n'était pas dans le programme ; puis se prit à rire en montrant le poing au ciel. Quand ils eurent revêtu les habits de route, on les mena par bandes de vingt ou trente à l'autre coin du préau, où les cordons allongés à terre les attendaient. Ces cordons sont de longues et fortes chaînes coupées transversalement de deux en deux pieds par d'autres chaînes plus courtes, à l'extrémité desquelles se rattache un carcan carré, qui s'ouvre au moyen d'une charnière pratiquée à l'un des angles et se ferme à l'angle opposé par un boulon de fer rivé pour tout le voyage sur le cou du galérien. Quand ces cordons sont développés à terre, ils figurent assez bien la grande arête d'un poisson. On fit asseoir les galériens dans la boue, sur les pavés inondés ; on leur essaya les colliers ; puis deux forgerons de la chiourme, armés d'enclumes portatives, les leur rivèrent à froid à grands coups de masses de fer. C'est un moment affreux, où les plus hardis pâlisent. Chaque coup de marteau, asséné sur l'enclume appuyée à leur dos, fait rebondir le menton du patient ; le moindre mouvement d'avant en arrière lui ferait sauter le crâne comme une coquille de noix. Après cette opération, ils devinrent sombres. On n'entendait plus que le grelottement des chaînes, et par intervalles un cri et le bruit sourd du bâton des gardes-chiourme sur les membres des récalcitrants. Il y en eut qui pleurèrent ; les vieux frissonnaient et se mordaient les lèvres. Je regardai avec terreur tous ces profils sinistres dans leurs cadres de fer.

2) Voyage en Bretagne, Par les champs et par les grèves de Flaubert et Maxime du Camp (1847)

Les deux voyageurs ont quitté Paris le 1er mai 1847 et ils arrivent à Brest qu'ils visitent ainsi que son bagne.

Lorsqu'on n'est pas ingénieur, constructeur ou forgeron, Brest ne vous amuse pas considérablement. Le port est beau, j'en conviens ; magnifique, c'est possible ; gigantesque, si vous y tenez. Ça impose, comme on dit, et ça donne l'idée d'une grande nation. Mais toutes ces piles de canons, de boulets, d'ancres, le prolongement indéfini de ces quais qui contiennent une mer sans mouvement et sans accident, une mer assujettie qui semble aux galères, et ces grands ateliers droits où grincent les machines, le bruit continu des chaînes des forçats qui passent en rang et travaillent en silence, tout ce mécanisme sombre, impitoyable, forcé, cet entassement de défiances organisées, bien vite vous encombre l'âme d'ennui et lasse la vue. Elle se promène à satiété sur des pavés, sur des obus, sur les rochers dans lesquels le port est entaillé, sur des monceaux de fer, sur des madriers cerclés, sur des bassins à sec renfermant la carcasse nue des vaisseaux et toujours se heurtent aux murailles grises du bagne, où un homme penché aux fenêtres éprouve le scellement de leurs barreaux en les faisant sonner avec un marteau. (...) Vous comprenez de suite que la vraie ville est l'arsenal, que l'autre ne vit que par lui, qu'il déborde sur elle. (...) Ambroise est un magnifique nègre de près de six pieds de haut et qui eût fait, au XVI^e siècle, un magnifique bravo

pour un homme de qualité. Héliogabal devait nourrir chez lui quelques drôles de cette façon pour s'amuser, en soupant, à le voir étouffer à bras le corps, un lion de Numidie, ou assommer à coups de poing les gladiateurs. Il a une peau luisante d'un noir uni, avec un reflet bleu d'acier, une taille mince, vigoureuse comme celle d'un tigre, et des dents si blanches qu'elles en font presque peur. Roi du bagne de par le droit du muscle, on le redoute, on l'admire ; sa réputation d'hercule lui fait un devoir d'essayer les arrivants, et jusqu'à présent, ces épreuves ont toutes tourné à sa gloire. Il ploie des barres de fer sur son genou, lève trois hommes au bout du poing, en renverse huit en écartant les bras, et quotidiennement mange triple portion, car il a un appétit de toute nature, une constitution héroïque.

3) L'Ancre de Miséricorde de Pierre Mac Orlan (1946)

L'action de ce récit se déroule à Brest en 1777 et le narrateur, Yves-Marie Morgat fréquente un forçat, Jean de la Sorgue qui symbolise pour l'adolescent l'aventure. Celui-ci met des objets de sa fabrication en vente dans la boutique du père du narrateur.

L'aventure à elle seule parfumait pour moi toute la boutique paternelle. A certaines heures, je la voyais naître dans ma collection de soldats et de marins sculptés par Jean de la Sorgue. En d'autres moments, elle montait comme un blanc fantôme de la vitrine où mon père avait réuni une douzaine de rolling-pins que des marins anglais lui avaient rapportés de Plymouth avec des pipes de terre blanche ornées d'une frégate et dont le long tuyau était peint en rouge à son extrémité. (...) A côté de ces rolling-pins, étaient rangées des boîtes et des figurines sculptées et peintes par Jean de la Sorgue qui les mettait en dépôt chez mon père. Leur vente lui servait à améliorer le régime du bagne, du Grand Collège, comme il disait. Jean de la Sorgue n'était pas un misérable endurci. Tout au contraire, il apparaissait comme un homme doux qui, parfois, ne manquait pas de distinction. Comme je l'ai dit, les meilleurs parmi les forçats étaient employés à des travaux urbains, quelquefois pour le compte des entrepreneurs de la ville. On les connaissait un peu, et bien que leur passé demeurât toujours mystérieux, on ne pouvait se défendre d'une véritable pitié à leur égard. Ils se conduisaient honnêtement, soucieux de conserver leurs privilèges. Chaque matin, en ouvrant ma fenêtre, avant de me rendre au collège, j'apercevais Jean de la Sorgue et trois de ses compagnons qui escortaient un tombereau de détritrus mis en tas au bord de la chaussée. Un sous-comite que l'on appelait La Framboise, à cause de la couleur de son nez, les surveillait les mains derrière le dos et l'épée dans les jambes. Jean de la Sorgue regardait toujours à ma fenêtre et quand j'apparaissais il me faisait de la tête un petit signe discret qui voulait dire : « Bonjour, Petit Morgat, je t'apporterai bientôt quelque chose qui te fera plaisir. » Quand Jean de la Sorgue pénétrait dans la boutique de mon père avec la complicité du gardechiourme ou du sous-comite, je descendais pour le voir. Cet homme, lui aussi, me paraissait un messenger de l'Aventure. Je ne le jugeais ni en mal, ni en bien. C'était pour moi un être surnaturel, né des livres. Je crois savoir qu'il avait été condamné à vie pour avoir servi sur une barque qui battait le pavillon noir, pendant la fin du règne du roi Louis le Quinzième... A vrai dire, mon père et moi ne savions rien de précis. Mais il paraissait certain que Jean de la Sorgue avait navigué, car il parlait de toutes les choses qui concernent la navigation avec l'autorité que donne l'expérience professionnelle. Marianne, elle-même, ne jugeait point mal Jean de la Sorgue. Elle le gourmandait à l'occasion et le traitait de gibier de potence. Alors Jean de la Sorgue, feignant la confusion, répondait : « Oh ! Madame Tréviden, pour qui me prenez-vous ? » Jean de la Sorgue, bien entendu, n'était pas pour moi un ami. C'était quelque chose de moins réel et, cependant, de plus prenant : un mystère d'apparence inoffensive.

VI. VOCABULAIRE DU BAGNE

ACCOUPLEMENT

Enchaîner les bagnards deux par deux. On associe toujours un « ancien » à un nouveau venu.

ARGOUSIN

Gardien chargé du ferrement des bagnards.

ATTELAGE

Pratique qui consiste à faire tirer de lourdes charges par plusieurs bagnards.

BAGNE

Vient de l'italien *bagno*, qui était le nom d'une prison à Livourne, construite à l'emplacement d'anciens bains publics romains.

BAGNARD

Prisonnier condamné aux travaux forcés. On parle aussi d'un forçat. Les bagnards condamnés à temps sont des prisonniers condamnés à une peine d'une durée limitée. Les bagnards condamnés à perpétuité sont des prisonniers condamnés à vie.

BASTONNADE

Punition faite aux bagnards pour mauvais comportement.

BAT-FLANC

Ouvrage de maçonnerie qui dans le bagne, permet l'élévation d'un lit de planches.

CAMBUSIER

Personnel chargé du ravitaillement et de la distribution de vivre.

CAGE À TYMPANS

Engin de chantier servant à excaver de la matière, ici la vase du port.

CARÈNE

Coque d'un bateau.

CARÉNER

Réparer ou nettoyer la coque d'un bateau.

CHAÎNE

Réunion d'hommes attachés ensemble pendant le déplacement de la prison au bagne.

CHAMBRÉE

Petit dortoir. La galerie du bagne était séparée en plusieurs chambrées. De chaque côté de l'allée centrale se trouvaient les paillasses sur lesquelles dormaient les bagnards.

CHAPELAIN

Personnel religieux qui s'occupe de la chapelle et y officie.

CHIOURME

Terme qui viendrait du turc « tcheurme » ou du latin « ciuma » signifiant troupe. La chiourme désigne l'ensemble des galériens puis des bagnards.

CRAVATE

Collier de fer rivé au cou du prisonnier puis rattaché à la chaîne.

FATIGUE

Ensemble des tâches réalisées par les bagnards dans le cadre des travaux forcés. On distingue la petite fatigue de la grande fatigue.

GALÈRES (PEINE DES)

Condamnation aux travaux forcés selon le droit pénal surtout pratiquée en France sous l'Ancien Régime et qui consistait à envoyer les forçats comme rameurs sur les galères.

GARDE-CHIOURME

Gardien chargé de la surveillance des bagnards.

MACHINE À TYMPANS

Machine de levage pour les chantiers.

MAGASIN DE CARÉNAGE

Endroit où l'on entrepose le matériel pour caréner les bateaux.

MÔLE

Un môle est un amas de roches entassés plus ou moins régulièrement qui peut être maçonné pour servir de quai. Le môle se situe à l'extrémité de la jetée afin de protéger l'entrée d'un port tel un brise-lames contre la mer ou pour diviser un bassin en darses.

Les principales fonctions d'un môle sont l'accostage et la protection contre les vagues.

Le môle s'avance dans la mer perpendiculairement aux lames venant du large, tandis que la digue est en général parallèle à la côte. Le môle s'élève au-dessus du niveau des plus fortes marées.

PAILLASSE

Lit de tomettes surmontant les bat-flanc du bagne, sur lesquels les bagnards dormaient. Dans un premier temps, les tomettes étaient recouvertes de paille pour plus de confort. Cependant, la paille n'assurant pas une bonne hygiène, elle fut remplacée par des planches de bois (les taulas).

TOLLARD (OU TOLA, TOLAR, TAULA)

Grand banc de bois sur lequel dorment une vingtaine d'hommes.

RAMAS

Gros anneaux scellés dans le pavé des salles auxquels on attache les forçats ; tringle de fer courant à la base de chaque tolas à laquelle sont enchaînés les bagnards la nuit ; tige de fer au bas du tolas ; dortoir du bagne.

VII. OFFRE PÉDAGOGIQUE

L'unité de médiation culturelle met en place une offre pédagogique spécifique dédiée à l'histoire du bain et du pavillon de l'horloge, classés aux monuments historiques depuis 1943.

Pour chaque exposition d'art en cours, des visites guidées, libres ou des ateliers sont offerts pour les élèves de la maternelle au lycée, ainsi que pour les étudiants.

Dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, l'espace culturel départemental Lympia peut être votre partenaire pour la mise en œuvre d'un projet de classe. N'hésitez pas à nous contacter afin de discuter ensemble de vos projets.

LORS D'UNE VISITE DE L'ESPACE CULTUREL LYMPIA, LES GROUPES AURONT L'OCCASION DE :

- Découvrir le rôle d'un espace culturel départemental et ses missions ;
- S'immerger dans un des plus hauts lieux du patrimoine historique niçois : l'espace Lympia n'est autre que l'ancien bain de Nice et le pavillon de l'horloge, ancienne caserne Lympia ;
- Aller à la rencontre d'œuvres d'art ;
- Susciter la curiosité, l'intérêt et l'émotion ;
- Développer l'ouverture d'esprit ;
- Apprendre à exprimer des émotions, son goût, son ressenti ;
- étoffer ses connaissances artistiques et historiques.

QUE FAIRE À L'ESPACE CULTUREL DÉPARTEMENTAL LYMPIA ?

Vous pouvez choisir de suivre :

- Une **visite guidée** de l'exposition en cours (environ 1h).

Comptez environ 15/20 minutes de plus pour une présentation de l'histoire de l'ancien bain de Nice et du pavillon de l'horloge ;

- Une **visite libre** de l'exposition en cours ou du monument historique, avec un bref temps d'accueil et de retours avec la médiatrice culturelle, aux moments de l'arrivée et du départ de votre groupe.

- Un **atelier**, le cas échéant, dans le cadre de l'exposition d'art en cours, à partir de 8 ans.

Pour les ateliers, la classe sera divisée en deux groupes : tandis qu'un groupe reste avec le professeur, l'autre groupe suit l'atelier avec la médiatrice culturelle. La jauge maximale pour un atelier est de 15 participants.

Comptez entre 1h et 1h30 pour la réalisation d'un atelier.

COMMENT PRÉPARER SA VISITE ?

- Prendre connaissance de la programmation de l'espace culturel départemental Lympia sur le site espacelympia.departement06.fr ;
- Remplir le formulaire de réservation en ligne et choisir la formule découverte souhaitée : visite libre, guidée..., en inscrivant plusieurs dates possibles :
Rubrique « Activités », onglet « Groupes », formulaire « pré-réservation scolaires et périscolaires », à l'adresse suivante :
<https://espacelympia.departement06.fr/formulaire/pre-reservation-scolaires-et-periscolaires-18297.html>
- Visiter l'espace culturel départemental Lympia en amont afin de s'appropriier les lieux, découvrir l'exposition et repérer les œuvres ou les thèmes à aborder ;
- Compléter sa visite avec les informations contenues dans le présent dossier ;
- Prévoir des accompagnateurs et les sensibiliser aux objectifs et au règlement de visite qui vous sera communiqué, ce qui en garantira le bon déroulement ;
- Le cas échéant, ne pas hésiter à transmettre des souhaits particuliers ou axes de travail et pour toute demande spécifique, contacter l'unité de médiation culturelle à l'adresse suivante : espacelympia@departement06.fr.

TARIF ?

Gratuit pour l'ensemble des visiteurs.

HORAIRES ?

Du 1er septembre au 30 juin : du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 heures.

ADRESSE ?

Espace culturel départemental Lympia
2 quai Entrecasteaux
06300 Nice

VIII. OBJECTIFS & PISTES PÉDAGOGIQUES

CYCLES 1 & 2 maternelles & CP - CE1 - CE2

Enrichir le parcours artistique et culturel de l'enfant par la découverte d'un monument historique insolite situé sur le port de Nice, l'ancien bain et son pavillon de l'horloge.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Découvrir : se repérer dans une institution culturelle, adapter son comportement au lieu, développer l'écoute et le regard, apprendre à accueillir ses émotions devant une œuvre.

Pratiquer : enrichir son potentiel d'expression par la rencontre avec les œuvres, exprimer ses émotions, expérimenter en classe une nouvelle technique ou un nouveau procédé, étoffer son vocabulaire au contact des œuvres.

PENDANT LA VISITE

Découvrir les missions d'un espace culturel (étudier, exposer...).

Comprendre les règles de vie d'un monument historique et d'un espace d'exposition.

Apprendre à observer des éléments architecturaux anciens ou une œuvre et développer un vocabulaire approprié pour le faire.

Reconnaitre les différents types d'œuvres exposées dans l'exposition en cours.

Exprimer une émotion devant un fait historique, une œuvre, développer son sens critique, partager son sentiment.

PISTES DE TRAVAIL À EXPLOITER AVANT OU APRÈS LA VISITE

Découvrir l'histoire du Comté de Nice et les personnages historiques qui ont écrit l'Histoire, en visitant d'autres institutions culturelles, en observant des statues, des portraits.

Réaliser un dessin du bâtiment ou une maquette à partir de matériaux divers.

Apprendre des mots en niçois.

CYCLE 3 CM1 - CM2 - 6^{ème}

Appréhender la découverte du monument historique comme une possibilité d'ouvrir le regard des élèves sur l'Histoire du Comté de Nice.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Se repérer : adapter son comportement au lieu et identifier les missions principales du monument historique et l'espace culturel.

Identifier : donner un avis argumenté sur son ressenti et ce qui est présenté.

Analyser : dégager de l'œuvre, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.

Situer : relier certaines caractéristiques de l'œuvre au contexte historique et culturel de sa création.

PENDANT LA VISITE

Visiter en autonomie une salle de l'exposition pour en dégager le thème.

Observer et décrire une sélection d'œuvres du photographe.

Identifier les différents types de photographies réalisées par le photographe : paysages, portraits, natures mortes...

Chercher le message porté par les œuvres.

Exprimer une émotion esthétique ou un jugement critique.

Débattre et apprendre à écouter et intervenir auprès de ses pairs, en utilisant un vocabulaire précis.

PISTES DE TRAVAIL À EXPLOITER APRÈS LA VISITE

Découvrir l'histoire du Royaume de Piémont Sardaigne et les personnages historiques qui ont écrit son histoire.

Apprendre des mots en niçois.

Réaliser la fiche d'identité d'un bagnard (imaginer son nom et prénom, son numéro de matricule, son adresse et vie antérieure, la raison de sa condamnation et la durée de sa peine).

Construire un exposé sur l'histoire du bagne et du pavillon de l'horloge.

CYCLE 4 5^{ème} - 4^{ème} - 3^{ème}

L'histoire de l'ancien baignade de Nice et du pavillon de l'horloge permet de créer des liens entre histoire contemporaine et histoire sociale.

La visite se construit comme un temps d'échange entre les élèves et la médiatrice, un dialogue qui s'élabore à partir de l'explication des panneaux du port et des remarques émises par les élèves.

OBJECTIFS & COMPÉTENCES TRAVAILLÉES

Se repérer : adapter son comportement au lieu et identifier les missions principales du monument historique et l'espace culturel.

Identifier : donner un avis argumenté sur son ressenti et ce qui est présenté.

Analyser : dégager de l'œuvre, par l'observation ou l'écoute, ses principales caractéristiques techniques et formelles.

Situer : relier certaines caractéristiques de l'œuvre au contexte historique et culturel de sa création.

PENDANT LA VISITE

Décrire une œuvre en employant un lexique simple et adapté.

Débattre et apprendre à écouter et intervenir auprès de ses pairs, en utilisant un vocabulaire précis.

Identifier les différents types de peines.

Chercher le message porté par les œuvres.

PISTES DE TRAVAIL À EXPLOITER APRÈS LA VISITE

Construire un exposé de quelques minutes sur l'histoire de l'ancien baignade de Nice et du pavillon de l'horloge, et son lien avec l'histoire du comté de Nice.

Rendre compte de la visite du lieu à travers la rédaction d'un article de presse.

Écrire et jouer une scénette relatant un fait de baignade.

Réaliser un texte fictif sur l'histoire d'un bagnard (imaginer son nom et prénom, son numéro de matricule, son adresse et vie antérieure, la raison de sa condamnation et la durée de sa peine, ses conditions de vie au baignade).

IX. RESSOURCES & BIBLIOGRAPHIE

LIVRES, ROMANS

Les Bagnes, Histoire, types, mœurs, mystères, de Maurice Alhoy, 1845

<https://archive.org/details/lesbagneshistor00alhouoft/page/n9/mode/2up?view=theater>

Papillon, de Henri Charrière, 1969

FILMOGRAPHIE

BAGNE DE NICE :

Place publique, France 3, avec Jérôme Bracq, attaché de conservation du patrimoine

<https://www.youtube.com/watch?v=yKnT45s0DSg>

Plongez au cœur de l'histoire du port de Nice :

<https://www.youtube.com/watch?v=wKHPL8lld7g>

Les Galères du Port de Nice restaurés et aménagés en un lieu culturel :

<https://www.youtube.com/watch?v=SHRdv20wa4c>

Comprendre la construction de Nice :

https://www.youtube.com/watch?v=vuj2y_thDuc

BAGNE DE GUYANE :

Dernières images prises au bagne de Guyane,

<https://www.youtube.com/watch?v=6mwvXBJ8kls>

Papillon, de Franklin J. Schaffner, 1973

BAGNE DE NOUVELLE-CALÉDONIE :

Femmes au bagne, les oubliées de l'histoire, d'Hélène Trigueros, France Ô, le 8 mars 2018,

<https://www.youtube.com/watch?v=wkFIDPrW3Sk>

Les bagnes coloniaux, Matricules. Histoire de bagnes et de bagnards Guyane – Nouvelle-Calédonie (1907-1914), de Philippe Collin, 2020, 295 p.

X. MODALITÉS DE RÉSERVATION

Conditions générales

MODALITÉS DE RÉSERVATION

Quelle que soit la formule choisie et pour un plus grand confort de visite, la pré-réservation est obligatoire via le site internet de l'espace culturel départemental Lympia, rubrique « Activités », onglet « Groupes », à l'adresse :

<https://espacelympia.departement06.fr/formulaire/pre-reservation-scolaires-et-periscolaires-18297.html>

Devront être précisés :

le nombre d'élèves, le niveau des élèves, le nombre d'accompagnateurs -se référer au nombre d'accompagnateurs indiqués ci-dessous- ainsi que les objectifs pédagogiques.

Pour chaque réservation demandée, l'unité de médiation pourra vous demander un entretien téléphonique afin de préciser et/ou étoffer votre demande.

La réservation est prise en compte une fois que l'unité de médiation vous envoie une confirmation écrite par mail.

Pour les visites guidées avec un médiateur, le groupe devra être limité à 30 élèves maximum répartis en deux sous-groupes sur un format pouvant aller jusqu'à 1 heure de visite.

Les groupes inférieurs à 15 élèves ne seront pas divisés.

ANNULATION DE VISITE

L'espace culturel départemental Lympia se réserve le droit d'annuler la prestation de guidage pour tout retard supérieur à 15 minutes. La visite sera alors automatiquement remplacée par une visite en autonomie.

En cas d'annulation d'une visite par l'établissement, il est obligatoire d'informer l'unité de médiation 72h avant la visite par e-mail à l'adresse suivante :

espacelympia@departement06.fr

LES VISITES EN AUTONOMIE

Elles sont accessibles à tous les établissements scolaires de la maternelle au lycée, sauf mention contraire de l'équipe de médiation et/ou de l'administrateur de l'espace culturel départemental Lympia selon le type d'exposition en cours.

Selon la nature de l'exposition, des outils d'aide à la visite peuvent être disponibles sur demande et sur le site espacelympia.departement06.fr

CONSIGNES POUR LA VISITE

Sécurité :

- Les visiteurs doivent se conformer aux indications des agents d'accueil, des médiateurs ou de tout autre membre du personnel de l'espace culturel départemental Lympia.
- Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs accompagnateurs.

Il est requis la présence :

d'1 accompagnateur pour 6 élèves de maternelle

d'1 accompagnateur pour 7 élèves de primaire

d'1 accompagnateur pour 8 élèves de collège / lycée.

- La présence des médiateurs ne dispense pas les accompagnateurs de leur autorité et de leur écoute.
- Les accompagnateurs devront veiller à ne pas disperser les élèves et à les garder sous surveillance.
- Les accompagnateurs devront veiller à ne pas disperser les élèves et à les garder sous surveillance. Ils devront faire respecter 1m de distance avec les œuvres.
- Seuls les crayons de papier sont autorisés dans les salles dans le cadre d'un travail encadré.
- Sauf information préalable et projet spécifique, les élèves ne pourront conduire un travail d'écriture ou de dessin dans le même temps que la médiation.
- Les boissons et la nourriture ne sont pas autorisées dans les espaces d'exposition. Malheureusement, il n'est pas possible de pique-niquer sur la terrasse du Bagne.
- Les sacs à dos et les cartables devront être laissés à l'accueil de l'espace culturel départemental Lympia, ou en salle de médiation, le cas échéant.

INFORMATIONS PRATIQUES

Espace culturel départemental Lympia
2 quai Entrecasteaux
06300 NICE

espacelympia@departement06.fr
04 89 04 53 14

Horaires d'ouverture :

Du mercredi au dimanche de 10 heures à 17 heures

Accès par les transports en commun :

En bus :

Ligne 57 arrêt Port Lympia/Arson

Ligne 100, arrêt Le port

En tram :

Tram 1 : arrêt Garibaldi

Tram 2 : arrêt Port Lympia

En voiture :

En provenance d'Aix-en-Provence : autoroute sortie 50 Promenade des Anglais ou sortie 55 Nice est-Port

En provenance d'Italie : sortie 55 Nice est-Port

Crédits illustrations et photographies :

Jean-Benoît Héron
pages 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 14

Hugues Lagarde
page 16